

Etude sur le taux d'occupation professionnelle des enseignant-e-s de gymnase et d'école de culture générale en Suisse¹

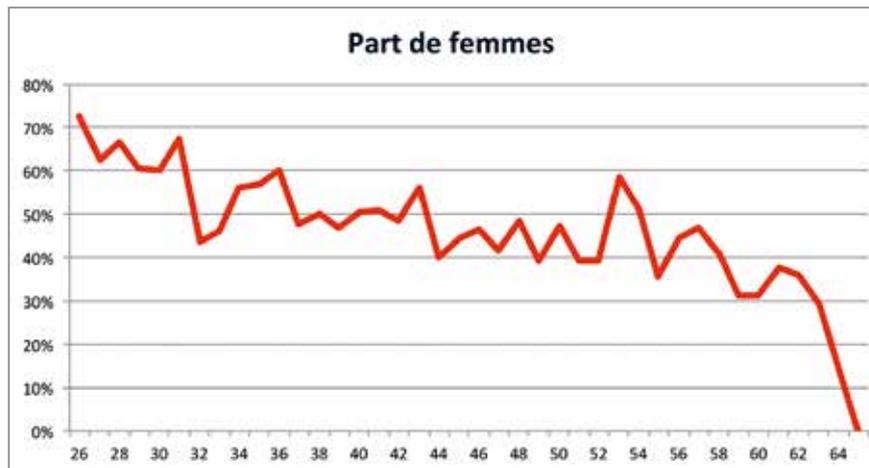


Dr Lucius Hartmann enseigne le latin, le grec et les mathématiques au gymnase KZO Wetzikon. Il est membre du comité central de la SSPES depuis 2014.

Du 3.11.2016 au 20.1.2017, la SSPES a mené une grande enquête sur le taux d'occupation professionnelle auprès des enseignant-e-s de gymnase et d'école de culture générale en Suisse et au Liechtenstein. Des données similaires avaient déjà été recueillies précédemment auprès des directions de gymnase et d'école de culture générale (v. Gymnasium Helveticum 02/2016).

Le nombre de réponses s'élève à 2700, soit env. 21% des enseignant-e-s de gymnase et d'ECG. Les résultats sont donc représentatifs. La part des femmes (47%) correspond au pourcentage attendu (46% selon l'OFS). La Suisse alémanique est largement surreprésentée (84%, contre 64% prévus), le Tessin légèrement sous-représenté (3% au lieu de 5%), la Suisse romande largement sous-représentée (13% au lieu de 31%). Environ 3,5% des réponses ont été écartées de l'étude car elles présentaient des erreurs flagrantes (indications contradictoires, formulaire complété deux fois).

Les définitions suivantes ont été utilisées pour l'étude: un taux d'occupation de 90% et plus est considéré comme un temps complet. Une occupation à temps partiel correspond donc à un taux d'occupation inférieur à 90%.



Part de femmes, par âge

1. Part de femmes

Au cours des dernières décennies, les femmes ont constamment été plus nombreuses que les hommes à s'engager dans l'enseignement. Chez les jeunes enseignant-e-s, la part de femmes est déjà nettement supérieure à 50%.

2. Part d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel

Une comparaison entre les données recueillies lors de l'enquête SSPES (« SSPES (total) »), celles de l'OFS et celles issues du sondage mené auprès des directions révèle une importante différence. Le pourcentage des enseignant-e-s travaillant à temps partiel (taux d'occupation inférieur à 90%) varie: 73% selon l'OFS, 71% d'après le sondage auprès des directions, mais 57% seulement selon les résultats de l'étude SSPES.

Une comparaison entre les données recueillies lors de l'enquête SSPES (« SSPES (total) »), celles de l'OFS et celles issues du sondage mené auprès des directions révèle une importante différence. Le pourcentage des enseignant-e-s travaillant à temps partiel (taux d'occupation inférieur à 90%) varie: 73% selon l'OFS, 71% d'après le sondage auprès des directions, mais 57% seulement selon les résultats de l'étude SSPES.

Région	OFS	Directions	SSPES (corrigé)	SSPES (école)	SSPES (total)
All.	77%	73%	69%	63%	59%
Fr.	66%	61%	62%	56%	50%
It.	64%	47%	63%	49%	38%
CH	73%	71%	68%	62%	57%

Part des enseignant-e-s travaillant à temps partiel – différentes statistiques

Cet important écart peut être expliqué de la manière suivante:

Selon l'étude SSPES, 8% des enseignant-e-s à temps partiel sont également employé-e-s en dehors de l'école et travaillent donc à temps complet. Si l'on considère uniquement leur travail au sein d'une école (colonne «SSPES (école)»), les pourcentages sont différents: 8% de 57% s'ajoutent au total, autrement dit 57% + 5% = 62%.

De plus, selon l'étude SSPES, près de 7% des enseignant-e-s à temps complet travaillent dans plus d'une école, et sont donc considérés comme travaillant à temps partiel dans les statistiques

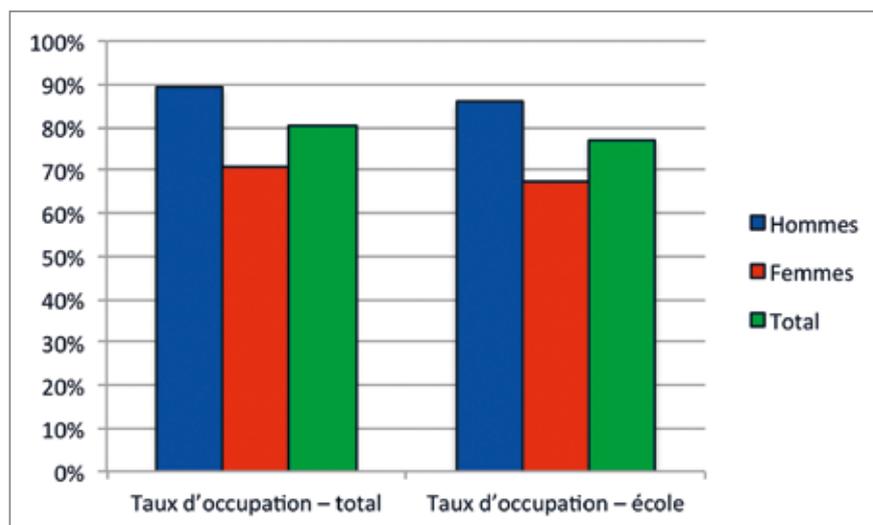
¹ Résumé de l'étude SSPES. La version complète sera annexée au GH 04/2017.

de l'OFS et le sondage mené auprès des directions. Cette précision prise en compte, le pourcentage corrigé s'élève à 68% (colonne «SSPES (corrigé)»).

La différence restante s'explique par le fait que les enseignant-e-s ayant participé à l'enquête SSPES sont plus nombreux-ses à travailler à temps complet (en particulier en Suisse alémanique).

Un emploi à temps partiel dans une école peut donc avoir différentes significations:

- Dans 5/6 des cas, l'enseignant-e travaille globalement à temps partiel.
- Dans 1/6 des cas, l'enseignant-e travaille à temps complet, complétant son temps partiel dans une école par un emploi dans une autre école (dans un peu plus de la moitié des cas) ou en dehors de l'école (dans un peu moins de la moitié des cas).



Taux d'occupation professionnelle par genre et type de contrat

3. Taux d'occupation professionnelle moyen

En moyenne, le taux d'occupation des enseignantes (70%) est inférieur de presque 20% à celui de leurs collègues masculins (89%). Cette différence reste pratiquement la même si l'on considère uniquement le travail au sein d'une école (68%, resp. 86%).

4. Facteurs influençant la part d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel

L'enquête SSPES a mis en lumière une série de facteurs influençant la part d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel. Pour les facteurs accompagnés d'un (*), elle a confirmé les résultats obtenus lors du sondage mené auprès des directions:

Age (*)	Le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel baisse avec l'âge.
Genre (*)	Le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel est presque deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes.
Région linguistique (*)	Le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel est beaucoup plus élevé en Suisse alémanique.
Discipline (*)	Le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel est nettement plus élevé dans les branches artistiques.
Nombre d'heures d'enseignement	Le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel augmente avec le nombre d'heures d'enseignement exigé pour un 100%.
Type d'école	Le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel est plus bas dans les écoles publiques.

On note une interdépendance entre le pourcentage de personnes travaillant à temps partiel et les facteurs suivants:

Trajet jusqu'au lieu de travail	Le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel augmente en fonction de la durée du trajet.
Fonction de maître de classe	Le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel est moins élevé.
Immersion	Le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel est moins élevé.

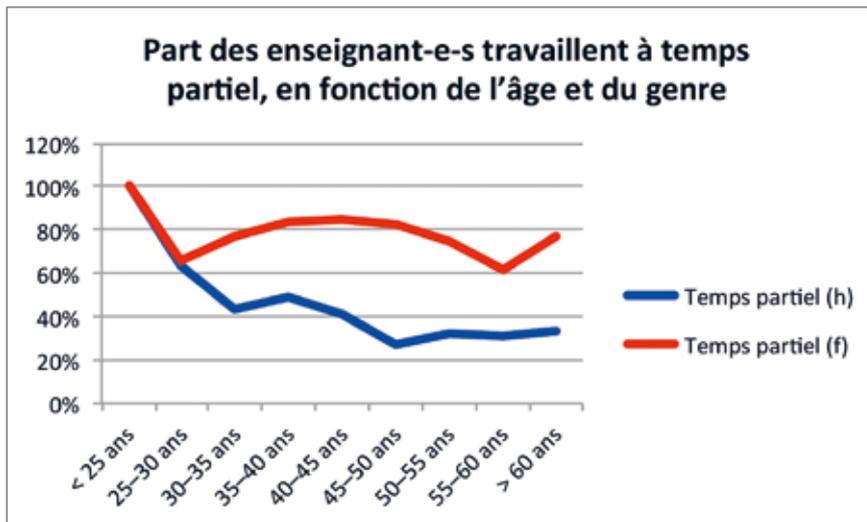
En revanche, certains facteurs n'ont qu'une faible influence, voire aucune influence, sur la part d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel, comme par exemple le fait d'enseigner dans un gymnase ou dans une ECG.

4.1 Age

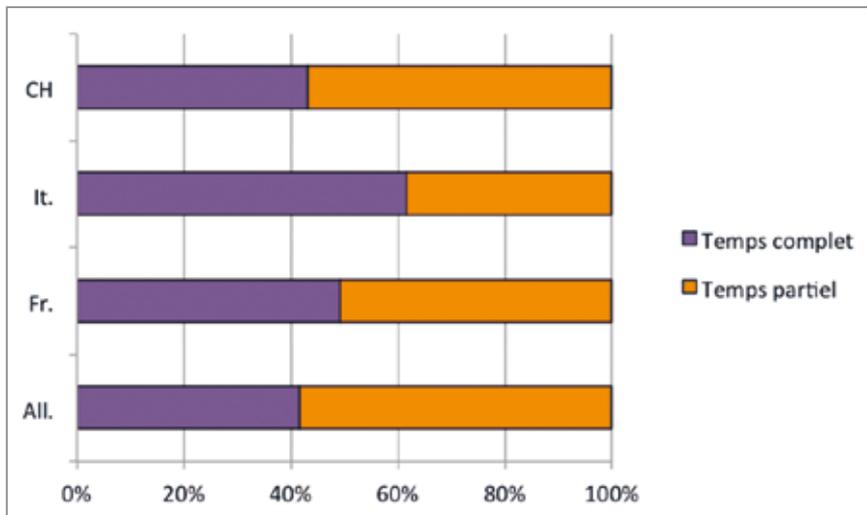
Si l'on considère l'âge et le genre, on constate immédiatement que le pourcentage d'enseignantes travaillant à temps partiel s'élève à partir de 30 ans et ne diminue qu'après 50 ans. Ceci s'explique manifestement par les responsabilités familiales.

4.2 Région linguistique

Le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel est nettement plus élevé en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et, en particulier, au Tessin.



Part des enseignant-e-s travaillant à temps partiel, en fonction de l'âge et du genre



Part des enseignant-e-s travaillant à temps complet, resp. à temps partiel, dans les différentes régions linguistiques

4.3 Nombre d'heures d'enseignement

Selon l'enquête SSPES, plus le nombre d'heures d'enseignement pour un temps complet est important, plus le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel est élevé (en moyenne 4 points de pourcentage de plus), ce qui signifie qu'une charge (temporelle) plus importante est compensée par la réduction du temps de travail. En mathématiques et en applications des mathématiques, par exemple, avec un nombre d'heure d'enseignement inférieur ou égal à 23 périodes, 63,5% des enseignant-e-s travaillent à temps complet. Ils-elles ne sont plus que 60,5% lorsque leur nombre d'heures d'enseignement est supérieur à 23 périodes.

5. Raisons justifiant le travail à temps partiel

Si 1/6 des enseignant-e-s travaillant à temps complet souhaiteraient travailler à temps partiel, 10% seulement des enseignant-e-s employé-e-s à temps partiel préféreraient travailler à temps complet. Un emploi à temps complet n'est donc pas attrayant pour la grande majorité des enseignant-e-s. Selon les données recueillies par la SSPES, si les enseignant-e-s avaient le choix, 58,5% (au lieu de 57%) d'entre eux-elles privilégieraient un travail à temps partiel.

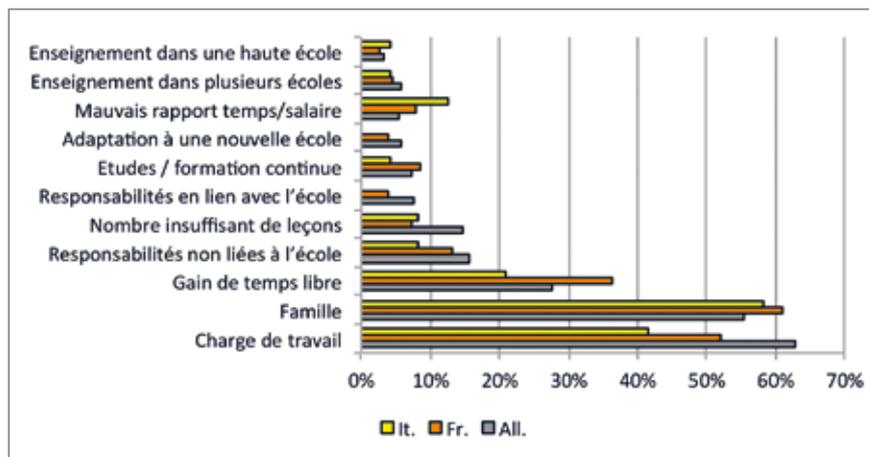
5.1 Raisons justifiant le travail à temps partiel

Les enseignant-e-s travaillant à temps partiel mentionnent les raisons suivantes (plusieurs réponses possibles par personne) pour justifier le fait qu'ils-elles ne souhaitent pas être employé-e-s à temps complet:

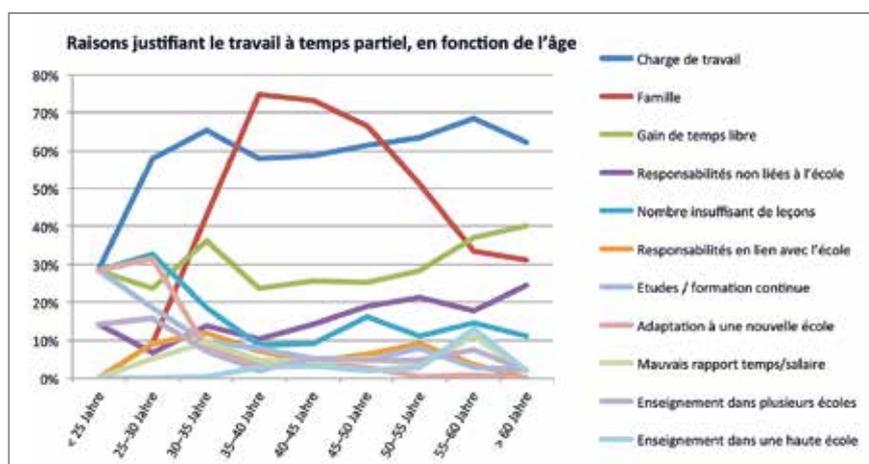
61%	Charge de travail	essentiel (pour plus de 50% des enseignant-e-s concerné-e-s)
56%	Famille	
28%	Gain de temps libre	important (env. 25% des enseignant-e-s concerné-e-s)
15%	Responsabilités sans lien avec l'école	à considérer (env. 16% des enseignant-e-s concerné-e-s)
14%	Nombre insuffisant de leçons	
7%	Responsabilités liées à l'école	plutôt négligeable
7%	Etudes/formation continue	
6%	Mauvais rapport temps/salaire	
5%	Adaptation à une nouvelle école	
5%	Enseignement dans plusieurs écoles	
3%	Enseignement dans une haute école	

Raisons justifiant le travail à temps partiel

Ce qui doit donner à réfléchir est le fait que presque 2/3 des personnes interrogées mentionnent la charge de travail comme raison principale justifiant l'avantage du travail à temps partiel, et que seuls 10% d'entre elles préféreraient travailler à temps complet. L'étude LCH (2016) était parvenue à la même conclusion: «Une réduction du temps de travail peut reposer sur divers motifs personnels. Les résultats de notre étude montrent toutefois que la charge professionnelle et les problèmes de santé liés à l'exercice de la profession influencent fortement la décision quant au degré d'occupation professionnelle, et donc la tendance au temps partiel dans les écoles.» (p. 32). Dans ce Gymnasium Helveticum, un article d'André Müller analyse d'autres aspects liés à la charge de travail.



Raisons justifiant le travail à temps partiel dans les différentes régions linguistiques



Raisons justifiant le travail à temps partiel, en fonction de l'âge

5.2 Corrélation entre ces raisons et certains facteurs

Selon l'étude SSPES, les raisons mentionnées dépendent des facteurs suivants (d'autres facteurs, par exemple les effectifs de classe, exercent certainement une influence mais n'ont pas été considérés lors de l'enquête): région linguistique, âge, discipline enseignée, taux d'occupation, durée du trajet jusqu'au lieu de travail, nombre de classes, nombre d'heures d'enseignement.

Il apparaît très clairement qu'à une exception près (gain de temps libre), les raisons invoquées ne dépendent pratiquement pas du genre (écart max.: 3 points de pourcentage). Le fait que la famille occupe une place importante aussi bien chez les enseignantes que chez leurs collègues masculins reflète clairement l'évolution de la situation familiale au cours des dernières décennies.

Si le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel varie fortement d'une région linguistique à l'autre, il en va de même pour les raisons qui le justifient. Ainsi, en Suisse romande et au Tessin, la famille arrive en tête, la charge de travail suivant de loin (et même de très loin pour le Tessin) en deuxième position. Par ailleurs, Romands et Tessinois mentionnent nettement moins souvent le nombre insuffisant de périodes d'enseignement.

L'âge semble jouer ici un rôle important. Comme on pouvait s'y attendre, les raisons familiales sont surtout invoquées par les enseignant-e-s âgée-s de 30 à 50 ans

(max.: 75%). Cependant, il est important de noter que la charge de travail se situe constamment au même niveau élevé (entre 60% et 70%), et ce pratiquement indépendamment du fait que les enseignant-e-s soient au début ou à la fin de leur carrière professionnelle.

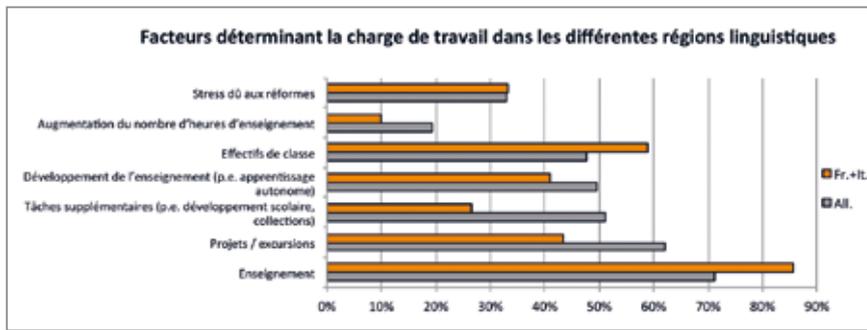
5.3 Facteurs déterminant la charge de travail pour les enseignant-e-s travaillant à temps partiel

Une analyse des facteurs mentionnés par les enseignant-e-s pour expliquer leur charge de travail (plusieurs réponses possibles par personne) conduit aux résultats suivants:

73%	Enseignement
60%	Projets/excursions
49%	Effectifs de classe
48%	Développement de l'enseignement (p.e. apprentissage autonome)
48%	Charges supplémentaires (p.e. développement scolaire, collections)
33%	Stress dû aux réformes
18%	Augmentation du nombre d'heures d'enseignement

Facteurs déterminant la charge de travail

Ici aussi, d'importantes différences peuvent être constatées entre la Suisse alémanique d'une part, la Suisse romande et le Tessin de l'autre. A l'exception des projets et des excursions, les facteurs liés à l'enseignement sont nettement plus souvent mentionnés par les enseignant-e-s romand-e-s et tessinois-es qui, inversement, invoquent bien moins souvent les tâches supplémentaires. On notera à ce propos qu'en Suisse romande et au Tessin, les enseignant-e-s bénéficient systématiquement d'une décharge pour toutes les tâches supplémentaires (voir ci-dessous), une raison qui explique sans doute que le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel y soit plus faible qu'en Suisse alémanique.



Facteurs déterminant la charge de travail dans les différentes régions linguistiques

question, durant ses vacances, travaille pendant huit semaines la moitié des heures qu'il-elle effectuerait lors d'une semaine d'école « normale », le total passe à 2234 heures. En comparant ce chiffre au temps de travail annuel moyen des enseignant-e-s travaillant à temps complet – soit 2080 heures selon Landert (2009) –, on constate aisément que les enseignant-e-s employé-e-s à temps partiel travaillent plus, et ce de manière disproportionnelle. Landert (2009) parvient à la même conclusion: «Les enseignant-e-s employé-e-s à temps partiel font donc plus d'heures supplémentaires, en chiffres absolus et non seulement relatifs.» (p. 31).

6. Temps de travail effectif

Les enseignant-e-s employé-e-s à temps partiel travaillent en moyenne 33,30 heures par semaine d'école normale. Si l'on imagine un-e enseignant-e ne travaillant absolument pas pour l'école pendant le temps non réservé à l'enseignement (13 semaines), on obtient un total de 2026 heures pour un emploi à temps complet (par rapport à une valeur de référence – fixée à un niveau très élevé – de 47 semaines à 42 heures, le total est de 1974 heures). A supposer que l'enseignant-e en

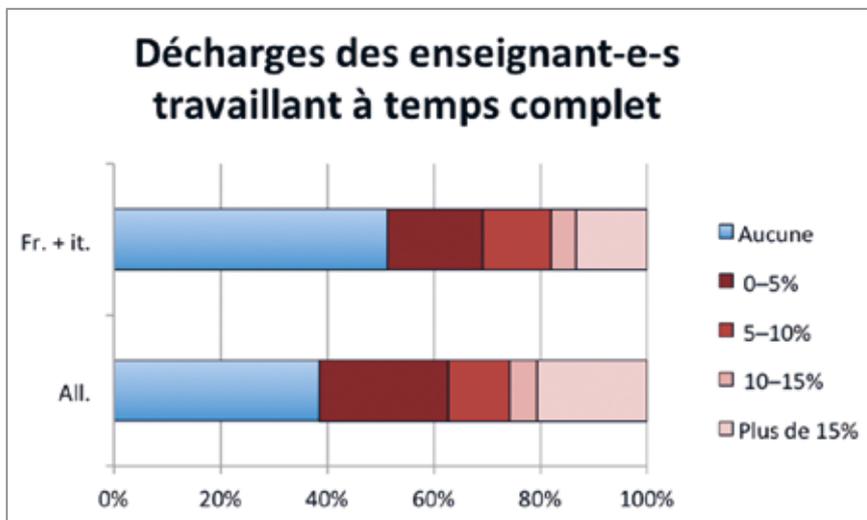
7. Décharges

Le pourcentage d'enseignant-e-s travaillant à temps partiel, les raisons justifiant un emploi à temps partiel et les facteurs déterminant la charge de travail sont très différents d'une région linguistique à l'autre. Ceci pourrait être expliqué par les décharges prévues pour les tâches supplémentaires, décharges plus importantes en Suisse romande et au Tessin.

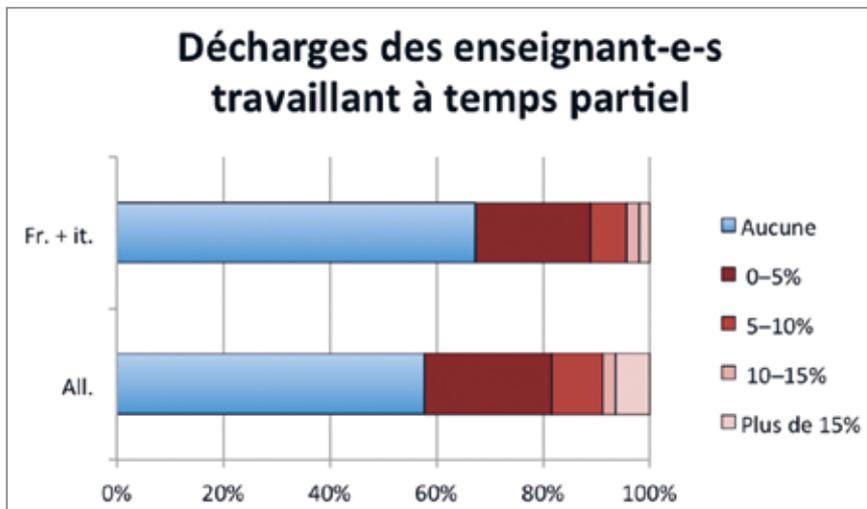
8. Résumé

De plus en plus d'enseignant-e-s de gymnase et d'ECG travaillent à temps partiel. Même si les chiffres de l'OFS doivent être légèrement corrigés à la baisse, $\frac{2}{3}$ des enseignant-e-s sont aujourd'hui employé-e-s à moins de 90%. Si les enseignant-e-s avaient le choix, indépendamment par exemple de raisons financières, ce pourcentage serait sans aucun doute encore plus élevé. Pour 62% des personnes interrogées, la possibilité de travailler à temps partiel a joué un rôle important ou très important lors de leur choix professionnel.

En ce qui concerne le pourcentage des enseignant-e-s travaillant à temps partiel et le taux d'occupation moyen, d'importantes différences peuvent être constatées en fonction du genre, de l'âge, des régions linguistique et du nombre d'heures d'enseignement. Les enseignantes, les jeunes enseignant-e-s, les enseignant-e-s alémaniques et les enseignant-e-s doté-e-s d'un nombre d'heures d'enseignement élevé pour un 100% travaillent plutôt à temps partiel. La charge de travail (plus de



Décharges des enseignant-e-s travaillant à temps complet dans les différentes régions linguistiques



Décharges des enseignant-e-s travaillant à temps partiel dans les différentes régions linguistiques

60% des personnes concernées) et les responsabilités familiales (55%) constituent les raisons principales justifiant la réduction du degré d'occupation professionnelle, la charge de travail jouant un rôle plus important en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin.

Quoique l'enseignement lui-même soit invoqué comme facteur principal déterminant la charge de travail, la nette différence de perception des charges supplémentaires et celle existant entre les décharges octroyées dans les différentes régions linguistiques aident à expliquer le fort écart constaté entre les régions. Autrement dit, une politique de décharges équitable conduit à un taux de travail à temps complet plus élevé. L'étude SSPES a de plus montré que les enseignant-e-s employé-e-s à temps partiel dépassent de plus de 10% le temps de travail annuel de 1950 heures. Elle confirme ainsi les résultats d'autres études menées sur ce sujet.

Dans une prochaine étape, nous allons analyser de manière plus précise les données et les raisons invoquées, et collaborer avec les directions d'école ainsi qu'avec les responsables de la politique de la formation et de l'éducation pour tirer les conséquences qui s'imposent en matière de conditions de travail.

9. Sources

OFS (2014/15) : Office fédéral de la statistique, Personnel des écoles 2014/2015, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnel-institutions-formation.gnp-detail.2016-0064.html>

Landert (2009) : LCH Arbeitszeiterhebung 2009, Zurich 2009 (enquête LCH sur le temps de travail)

LCH (2016) : Landert Brägger Partner, Lehrpersonen und die individuelle Gestaltung ihres Arbeitspensums, Zurich 2016

Le formulaire utilisé par la SSPES peut être consulté sur https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSez4XBjDfKz03WPJ0B3jifS3_3sDqBH29oN9GcLqt2zPjNA/viewform

PH LUZERN
PÄDAGOGISCHE
HOCHSCHULE

Jetzt anmelden!

**Aktuellste Fachwissenschaft
didaktisch aufbereitet:
unsere massgeschneiderten
Weiterbildungen für Gymnasien
und Fachmittelschulen
in neun Fachbereichen.**



www.phlu.ch

→ Weiterbildung SEK II und Tertiär

T +41 (0)41 228 54 93 · janine.gut@phlu.ch
blog.phlu.ch/weiterbildung